

Parc Naturel

Burdinale



Mehaigne

Braives - Burdinne - Héron - Wanze



Nos arbres *têtards*

Emblème de notre Parc Naturel

Qui sont-ils ?

Emblème de notre Parc Naturel, fruit d'un savoir et d'un savoir-faire séculaire, l'arbre taillé en têtard est le témoin d'une relation privilégiée et suivie entre l'homme et le végétal.

Silhouettes tortueuses et allures tourmentées, ces vieux arbres à la tête ébouriffée sont les marqueurs de nos paysages ruraux traditionnels.



Malheureusement, l'oubli et l'abandon les gagnent petit à petit et signent leur fin brutale, car en l'absence des soins réguliers de leurs créateurs, leurs trop grosses branches tendues vers le ciel ne tardent pas à s'affaisser en déchirant leur tronc condamné.

Pourtant, que de services n'ont-ils pas rendus, que de paysages n'ont-ils pas structurés, que d'artistes n'ont-ils pas inspirés ?

L'heure est venue de reprendre possession de nos traditions et de rendre aux arbres têtards la place que nos Anciens avaient su leur donner.



La création

L'arbre têtard est - *le plus souvent un saule, un chêne, un charme ou un frêne* - taillé régulièrement à une hauteur choisie, où se sculptent bourrelets cicatriciels et cavités de plus en plus importants, donnant naissance à une tête renflée.



De multiples usages



L'arbre têtard, et le saule en particulier, fut longtemps planté en limites des prairies, le long des ruisseaux et au sein de haies... Là, ses rejets poussent hors de la portée du bétail et le protègent du soleil et des intempéries. De plus, sa couronne réduite ne gêne pas la pousse de l'herbe et abrite aussi les cultures des vents.

Été comme hiver, frais ou sec, son feuillage servait autrefois de nourriture d'appoint ou de réserve pour le bétail.

Arbre des zones humides, il contribue toujours au drainage des terres et à la dépollution des eaux. Ses racines enchevêtrées maintiennent les berges et ralentissent le courant, limitant son action érosive.

Ses précieuses repousses ont été transformées en objets de vannerie, en piquets de clôtures, en sabots, en attaches utilisées dans les vignobles, vergers, pépinières, ...

Tout le monde connaît l'osier !

Il évoque le panier à provisions, le berceau du nouveau-né, ...

Mais ce que l'on sait moins, c'est que l'osier est tout simplement le rameau d'un an du saule...

Véritable forêt suspendue, les arbres têtards offrent leur bois, source d'énergie propre et renouvelable.

C'est un approvisionnement régulier en fagot et en bois de chauffage.





Un jardin suspendu



photo © www.ebay.be

Chouette chevêche

En vieillissant, l'hospitalité des arbres têtards ne cesse de croître jusqu'à devenir un véritable **écosystème**. Au départ de petites blessures, l'eau, les champignons, les pics et les insectes vont creuser des cavités de plus en plus profondes jusqu'à vider le tronc de son bois. L'arbre creux n'en continue pas moins de pousser, fleurir et fructifier. Un terreau s'installe, accueillant tout un cortège d'insectes devenus parfois rares. Des graines y germent coiffant le tronc de fleurs et puis de fruits, tels ceux du *groseillier*, du *sureau* ou encore du *sorbier*.

Ce véritable jardin suspendu ne manquera pas d'attirer de nouveaux invertébrés et oiseaux cavernicoles, comme le troglodyte mignon, les mésanges et surtout la chouette chevêche. Chauves-souris, lérots, hérissons, martres, écureuils roux, orvets et batraciens trouveront également dans ses méandres le gîte ou le couvert. Certains ont dénombré pas moins de 260 espèces différentes dans ce coin de paradis !

Au sortir de l'hiver, le saule est aussi l'une des premières sources de pollen – donc de ravitaillement ! – pour les insectes qui assurent pollinisation et fructification de nos jardins et vergers.

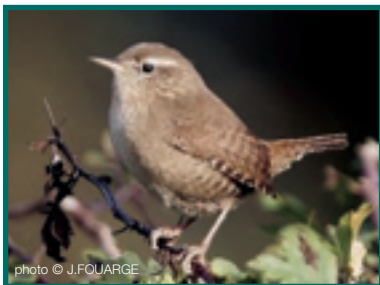


photo © J.FOUARGE

Troglodyte mignon



photo © www.bellesplumes.com

Hérisson



photo © www.ebay.be

Écureuil roux



photo © www.3.ac-clermont.fr

Orvet (femelle)

L'arbre têtard est fait pour vous !

Que vous disposiez d'un petit jardin ou au contraire de grandes prairies, l'arbre têtard saura toujours s'inviter chez vous, seul ou en alignement traditionnel. Il vous apportera tantôt l'ombre légère de vos étés, tantôt la chaleur de son bois au creux de vos hivers. Drain naturel pour vos coins plus humides, de croissance rapide et facile, peu exigeant pour son entretien, il vous offrira également ses rejets annuels avec lesquels vous pourrez vous essayer au tressage de vos bordures de parterres, palissades ou haies originales !

Alors, à nous de jouer !

La plantation

La plantation d'un arbre têtard ne demande qu'un minimum de temps et d'argent. Dans nos régions, il s'agit de planter des saules blancs, fragiles ou hybrides, des frênes, des hêtres, des chênes ou des charmes.

Plus particulièrement pour les saules, il suffit également de prélever *une branche lisse de 3 mètres de long et de 10 à 15 centimètres de diamètre* lors de la taille d'un autre têtard ou vers novembre-décembre, et de planter ce plançon d'*un mètre dans le sol*.

Les arbres doivent être protégés du bétail les premières années. En alignement, les saules seront plantés à six mètres de distance, car ils supportent mal la concurrence.

En vue de conserver l'aspect de nos paysages, il est conseillé de veiller à planter les alignements de saules têtards dans le respect de ce qui se faisait auparavant. De nombreux témoignages peuvent encore être recueillis auprès de nos agriculteurs et de nos aînés. **N'hésitez pas à les rencontrer !**

La bibliothèque scientifique de la Maison du Parc Naturel recèle également de nombreux travaux et livres qui sont à votre disposition.



Que dit la loi ?

Une distance de plantation de deux mètres par rapport à la ligne séparatrice de deux biens doit être respectée pour les arbres à haute-tige.

Par ailleurs, la législation réglemente la plantation en bordure des différents types de cours d'eau.

Le Contrat Rivière Meuse vous renseignera au 019/56.73.98 ou rue du Moulin, 48 à 4261 Braives (Latinne)
www.contratmeuse.be • info@contratmeuse.be.



photo © F. WUELCHÉ



Le premier étêtage

De préférence un an après la plantation, à la fin de l'hiver (mars), le têtard s'obtient en coupant à 2-3 mètres de hauteur un jeune arbre au tronc droit et à l'écorce encore lisse.



photo © M. HOUSSENOLOGE

L'entretien

Les bourgeons et les branches apparaissant le long du tronc doivent être régulièrement supprimés. Un chevelu plus ou moins dense se forme quelques mois après le premier étêtage, et le prochain étêtage pourra avoir lieu de un à trois ans plus tard.

Selon les essences, on adoptera un rythme d'étêtage plus fréquent les premières années pour développer le tronc. Ensuite tous les ans ou deux ans pour avoir des fagots, et tous les quatre ou huit ans pour avoir du bois de chauffage. Toutes ces tailles d'entretien s'effectuent toujours à une hauteur de deux à trois mètres.

La taille doit se faire à ras de la tête de façon à ce que les bourgeons dormants puissent sortir et qu'un recouvrement de la coupe soit possible. La période favorable est un temps sec, sans gel de février à mars, avant la montée en sève.

N.B. : La plus grande prudence est de mise pour la taille du saule fragile, car ses branches peuvent casser brusquement et éclater le long de la fibre.

La taille régulière en têtard est une opération simple car radicale et permet d'adapter l'envergure de l'arbre au plus petit jardin.





La diversité des saules



photo © F. WUELCHÉ



photo © F. WUELCHÉ



photo © F. WUELCHÉ

Le genre *Salix* compte une multitude d'espèces, de variétés et aussi d'hybrides, ce qui n'en facilite pas l'identification. Nous vous présentons succinctement les principaux saules, seuls les deux premiers cités et le saule hybride sont susceptibles d'être cultivés en têtards.

- **Saule blanc** (*S. alba*) : 6-20 m, osier blanc, souvent cultivé, fréquemment en têtard, mellifère, nombreuses variétés : osiers jaune, rouge ; saules bleu, argenté, pleureur.
- **Saule fragile** (*S. fragilis*) : 5-15 m, très souvent cultivé, fréquemment en têtard, mellifère, souvent confondu avec l'hybride *S. x rubens* (*S. alba x fragilis*).
- **Saule pourpre** (*S. purpurea*) : 1-4 m, osier pourpre, feuilles en majorité opposées.
- **Saule des vanniers** (*S. viminalis*) : 2-10 m, osier vert.
- **Saule à 3 étamines** (*S. triandra*) : 1-4 m, osier brun, feuille vert foncé, refloweraison en fin de saison.

Vous pouvez encore rencontrer le **saule marsault** (*S. caprea*), haut de 2 à 10 m. C'est une essence mellifère et pionnière qui s'installe spontanément sur les terrains vagues, pas forcément humides.

Il existe aussi le ***Salix babylonica***, au port pleureur comme certains cultivars de *Salix alba*.



photo © M. HOUSSEY



Notre Parc Naturel



photo © F. WUELCHÉ

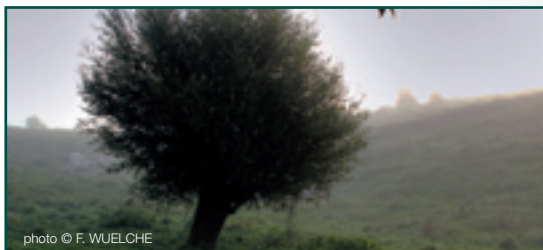


photo © F. WUELCHÉ



photo © G. DE PLAEN

Notre territoire est riche de quelques 2500 saules têtards, dont malheureusement un tiers n'est pas entretenu correctement.

Le Parc Naturel dispose d'une équipe compétente d'ouvriers pouvant assurer professionnellement ce travail. N'hésitez pas à leur faire appel. Vous pouvez également nous contacter si vous êtes à la recherche de plançons de saules.

Sans l'intervention de l'homme, ces arbres sont condamnés et, avec eux, une partie de notre patrimoine paysager, historique et naturel.

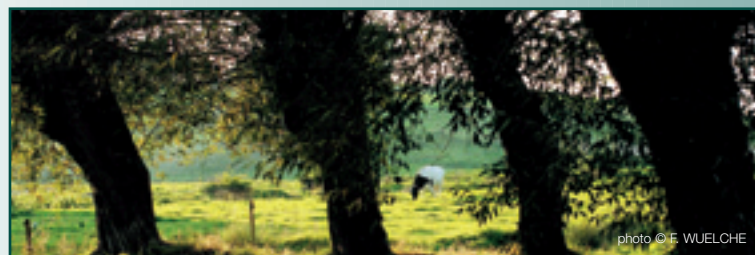


photo © F. WUELCHÉ

Renseignements

Maison du Parc Naturel
des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne

Rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne

Tél : 085/71 28 92 - **Fax** : 085/71 01 47

e-mail : admin.parcnaturelburdinne@skynet.be

www.burdinale-mehaigne.be



Avec le soutien du Ministre de
l'Environnement et de la
Région Wallonne